

Retour
sur...

BALADES CITOYENNES

Dessignons
le Chevilly
-Larue
de demain !



7 octobre 2023 : une balade au cœur d'un projet d'avenir

C'est par un doux soleil d'automne qu'une cinquantaine d'habitants se sont retrouvés sur le parvis de l'église Sainte Colombe samedi 7 octobre à 10h30. L'objectif de cette balade : partager les questionnements en cours sur le devenir du centre historique. Avec l'acquisition d'une



partie du domaine St Michel par la commune, le jardin de la congrégation va se devenir un parc public. La mairie devrait quant à elle déménager dans l'une des ailes du bâtiment, et pourrait ainsi avoir son entrée officielle sur la place du village. De quoi se poser beaucoup de questions sur la façon

d'étendre l'esprit village de la place au-delà de son périmètre actuel, notamment autour du théâtre.

La balade s'est organisée avec plusieurs temps d'arrêt avec, à chaque fois, différents scénarios d'évolution. Et elle s'est terminée comme à son habitude par un pot convivial, au sein d'un écrin végétal aux couleurs d'automne, sous un ciel bleu engageant.



Une balade constructive pour l'avenir de Chevilly- Larue

Une fois n'est pas coutume, toutes les Chevillaises et tous les Chevillais étaient conviés à cette balade citoyenne. C'était la moindre des choses car plus que toute autre partie de la ville, le centre historique concerne chacune et chacun d'entre nous. Cette place de l'église et ce qui l'entoure constituent un écrin à préserver, qui demain accueillera aussi l'entrée officielle de la mairie, lorsque celle-ci aura été déménagée dans les murs patrimoniaux du Domaine St Michel. Avec l'aménagement du jardin en parc public, cela fait beaucoup de sujets sur lesquels les participants avaient à réfléchir pour imaginer ce lieu dans les années qui viennent. Un projet qui fait du bien, à voir l'enthousiasme des participants !

Stéphanie Daumin,
Maire de Chevilly-Larue

**CHEVILLY
LARUE**
f @ in

LA BALADE PAS À PAS | constats et propositions issus de la balade

La place du village

La réflexion débute par le constat : du fait de son histoire, notre ville n'a pas de centre-ville au sens traditionnel du terme, c'est-à-dire comprenant à la fois l'église patrimoniale, la mairie et les commerces, le tout cerclé d'immeubles d'habitation.

Récemment, la mise en vente par les sœurs d'une partie de leur domaine monastique fut une opportunité de taille pour la commune avec l'idée d'y installer la future mairie. La question est alors : comment mettre en scène cette future mairie sur la place de l'église, tout en conservant son charme actuel ?

- Proposition 1 : garder deux espaces différenciés (espace église / espace mairie), valoriser la façade de la ludothèque et créer un accès vers la mairie ;
- Proposition 2 : créer un parvis central, pour l'église et la mairie, entre deux espaces verts.

La grande majorité des participants opte pour la première proposition. L'idée que la place soit pavée avec un élargissement des trottoirs pour créer le plus de verdure possible est très appréciée.

La voie de Rungis

Devant la salle Simone de Beauvoir, depuis la voie de Rungis s'offre une belle vue sur le parc et la future mairie. La proposition : réaliser quelques percées dans le mur sans le supprimer.

- Proposition 1 : piétonner la voie de Rungis et créer une jonction piétonne entre les différents espaces verts de la ville
- Proposition 2 : apaiser la Voie de Rungis, en laissant uniquement les bus et vélos y accéder. Les participants apprécient l'idée d'apaiser la circulation pour que l'esprit village (son calme, ses pavés, sa verdure, etc.) s'étende à plusieurs rues alentour.

Le parvis du Théâtre et l'avenue du Général de Gaulle

La question est posée : rue à apaiser ou à piétonner.

C'est une rue très utilisée. Pour la majorité, l'idée de créer un lien piétons entre le parc et le théâtre, serait l'idéal.

Avec le départ du conservatoire vers un autre site, la question du devenir de ce foncier et celui de l'ancienne Poste est soulevée par les habitants. L'idée pourrait être de remplacer ces bâtiments par des maisons de ville dans l'esprit des rues Jaume et Outrequin, afin de reconstituer une place de village animée, avec une brasserie en face du théâtre, par opposition à la place de l'église, qui quant à elle garderait son esprit solennel, calme et patrimonial. Une idée qui plait beaucoup.

Le rond-point Lipsi

Ce carrefour est identifié comme un lieu qui fonctionne mal, tant pour les voitures que pour les piétons et les vélos.

Plusieurs scénarii de réaménagement sont présentés, liés à l'évolution de la portion devant le théâtre. L'inquiétude s'exprime : comment améliorer la situation ?

Tous admettent l'importance de créer une continuité des liaisons douces. Les services municipaux de Chevilly-Larue et l'Haÿ-les-Roses étudient la création d'une piste cyclable du côté l'haÿssien en ce qui concerne la rue de Bicêtre.

La promenade Sœur Gabrielle

Actuellement, cette voie piétonne est aussi empruntée par les cycles et les trottinettes. Cela génère un conflit d'usage.

- Proposition 1 : orienter les flux principaux de cycles et trottinettes vers la rue de Bicêtre, en y aménageant une piste cyclable
 - Proposition 2 : élargir la voie pour faire cohabiter les usages
- Les avis sont partagés. Certains pensent qu'une piétonisation totale est préférable, surtout si une piste cyclable est un jour réalisée le long de la rue de Bicêtre. Tandis que d'autres n'ont rien contre un élargissement de la promenade pour partager l'espace. Un riverain propose, dans l'attente des aménagements, que des panneaux indiquant l'actuelle fréquentation de cette voie par les piétons et par les cycles soient installés à ses points d'entrée.

Le Square Dieuk et la réserve foncière

- Proposition 1 : un agrandissement de l'espace de jeux pour enfants du square Dieuk
 - Proposition 2 : la création d'un parc canin dans la réserve foncière
- Les deux propositions plaisent.

Arrêt rue Henri Cretté

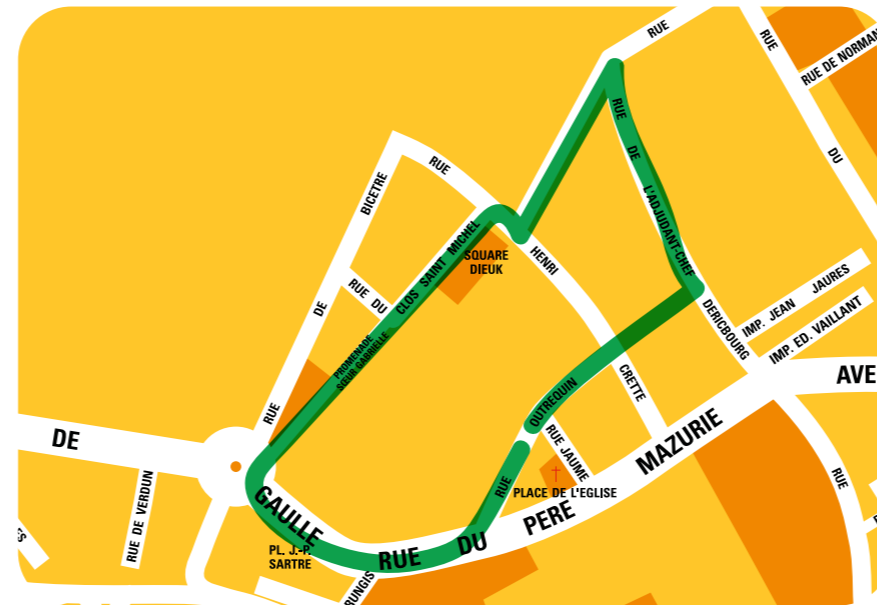
Des échanges ont lieu quant aux travaux menés par le Conseil départemental du Val-de-Marne, à l'angle des rues Henri Cretté et Paul Hochart. Le Département réalise des travaux d'envergure pour réaliser, avant le commencement des Jeux Olympiques, un collecteur des eaux usées à 15 mètres de profondeur ; entraînant une emprise très importante dans l'espace public tant pour les véhicules que pour les piétons. La Municipalité a convaincu le Département de diminuer le plus possible l'impact sur les Chevillais en ne coupant pas totalement la circulation.

La rue Henri Cretté

La proposition : préserver l'esprit village de la rue et en faire une zone de rencontre. Cela implique la circulation de véhicules à 20km/h en donnant la priorité absolue aux piétons (sur les trottoirs comme sur la chaussée) et une continuité des liaisons douces. La plantation d'arbres et la création d'une bande végétalisée à la place de l'un des trottoirs existants pour ombrager et végétaliser cette rue particulièrement exposée et minérale. Ce projet fait l'unanimité à condition d'interdire la circulation aux poids lourds.

La rue Outrequin

La proposition de créer une voie paysagère, piétonne et cyclable fait l'unanimité. Une inquiétude ressort : le problème de stationnement que cela peut générer pour les riverains. La réponse peut être dans un avenir plus ou moins proche avec notamment l'arrivée du métro en juin prochain, et le développement des liaisons douces. Ces aménagements s'adapteraient, bien entendu, aux besoins des personnes âgées et/ou dont la mobilité est réduite.



VOUS L'AVEZ DIT !

||



Bérangère et Edwin

Nous allons bientôt emménager rue Henri Cretté. Nous avons reçu l'invitation et cela nous a donné envie de venir pour en savoir plus sur le quartier dans lequel nous allons résider. Nous avons apprécié le concept de la balade. Nous ne nous attendions pas à avoir un carnet pour tout mettre à l'écrit. C'est bien car nous avons vraiment pu nous exprimer et donner notre point de vue. Nous avons aussi apprécié d'être guidés sur les propositions qui ont déjà été étudiées. C'est plus facile de réfléchir et de se projeter en ayant une base de réflexion. Ce fut un moment très instructif.

||

||



Michel

J'ai emménagé à Chevilly-Larue en 1978. C'est la première balade à laquelle je participe. J'avais beaucoup d'intérêt pour ce remaniement colossal du centre historique. Je suis intéressé par les projets qui s'annoncent. Lors de cette balade, tous les points d'aménagement éventuels proposés par la Municipalité ont été abordés. Le petit carnet que nous avons eu nous a aidé à nous repérer. J'ai apprécié d'avoir une vision globale du projet avec les nouvelles acquisitions. Je pense qu'il y a moyen de faire quelque chose de très agréable dans un esprit village et végétalisé. L'endroit s'y prête complètement. Il faut bien évidemment ne pas négliger les questions de circulation et de stationnement.

||

||



Sonia

Je suis Chevillaise depuis plus de 20 ans. J'ai vraiment adhéré au renouvellement du concept «balade» qui est de se promener dans la ville pour mieux se rendre compte des propositions d'aménagement. J'aime bien ce genre d'invitation qui permet de partager les idées et d'échanger les points de vue. Je me sens très impliquée dans le rayonnement de ma ville. Je trouve le projet fort intéressant et je suis attachée à ce qu'on conserve l'identité de la commune qui s'exprime par son histoire et son bâti. À mon sens, il est indispensable de préserver le peu d'espaces verts et libres existants. J'apprécie l'idée des espaces piétons comme sur la promenade soeur Gabrielle. Faire évoluer la rue Outrequin en voie paysagère, piétonne et cyclable semble une très bonne idée.

||